

**MUNICIPALITE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
PROVINCE DE QUEBEC**

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 464-2011

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **464-2011** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 17 janvier 2012.

Le règlement n° **464-2011** modifie le règlement de zonage n° 436-2009 afin d'agrandir la zone C-101 à même la zone H-102 et la grille des spécifications de la zone C-101 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages.

AVIS PUBLIC, est aussi donné, que le règlement n° **464-2011** a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 8 février 2012.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 1^{er} jour de mars 2012.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier